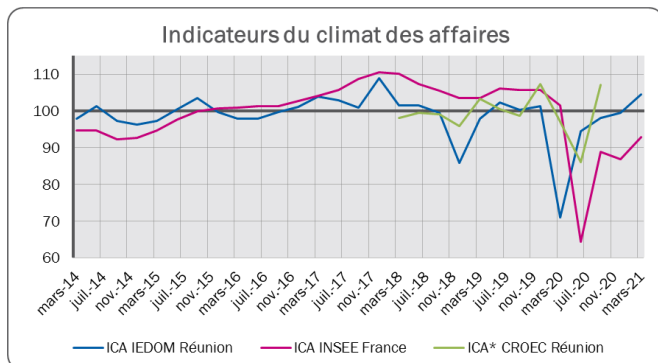


L'économie réunionnaise freinée dans son élan

Au premier trimestre 2021, alors que l'activité économique et sociale poursuivait une dynamique engagée au trimestre précédent, La Réunion a été de nouveau contrainte par des restrictions administratives et sanitaires face à une recrudescence épidémique de Covid 19 (couvre-feu de 18h à 5h, motifs impérieux pour les voyageurs).

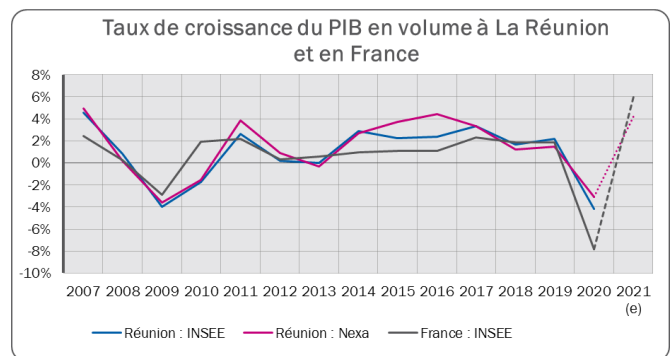
Malgré ce ralentissement imposé, d'un point de vue général, l'économie de l'île a réussi à se maintenir. Au cours de la période, le chiffre d'affaire global des entreprises déclarant la TVA est ressorti en hausse de 2,2% par rapport au premier trimestre 2020.

Dans le même temps, l'évolution de l'indice du climat des affaires calculé par l'IEDOM, traduisait une amélioration de la reprise économique à La Réunion. Du côté des PME, l'indicateur publié par l'Ordre des experts comptables soulignait une accélération pour La Réunion, se positionnant en première région de France.



Sources : IEDOM, INSEE

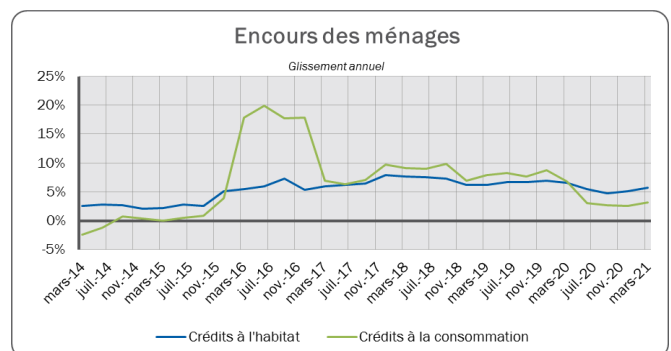
L'exploitation des dernières statistiques disponibles pour le tissu économique réunionnais nous a permis de dégager une première estimation de la croissance économique pour l'année 2021. Après la cassure dans l'évolution du PIB enregistrée à -4,2% en 2020, la croissance devrait mécaniquement rebondir, portée par la consommation et l'investissement. Elle pourrait ainsi augmenter de **+4,2%** cette année. A titre de comparaison, l'INSEE prévoit une hausse de 6% du PIB pour la France entière en 2021, après un recul de -8%.



Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

La consommation se fait désirer



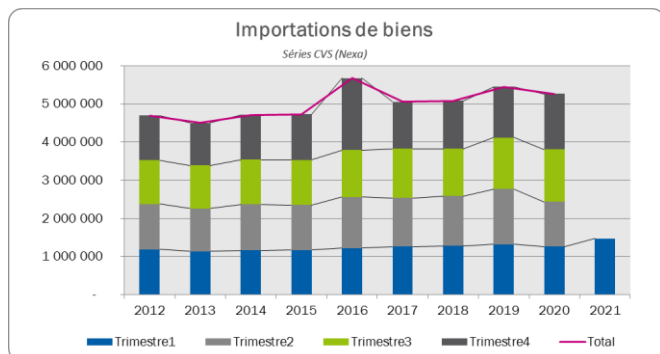
Source : IEDOM

Globalement, la consommation des ménages pourrait entamer un nouveau cycle de croissance, à +5,6% en 2021 après un repli de -1,6% en 2020 selon notre modélisation annuelle. Augmentation du revenu disponible, indice des prix atone et actifs financiers en hausse expliquent ce retournement.

Toutefois au premier trimestre, cette reprise n'a pas encore démarrée, comme en atteste le faible recours au financement bancaire. A 2 492 M€ à fin mars, les encours à la consommation des ménages restent relativement stables entre le dernier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 (+0,3%), mais attestent d'un glissement annuel positif de 3,1%.

Un début d'année encourageant pour le commerce extérieur

* A compter du premier trimestre 2021, nos séries trimestrielles ne sont plus détaillées par secteur. Les Douanes appliquent strictement le principe du secret statistique et restreignent le partage de leurs données sur le commerce extérieur des DOM.

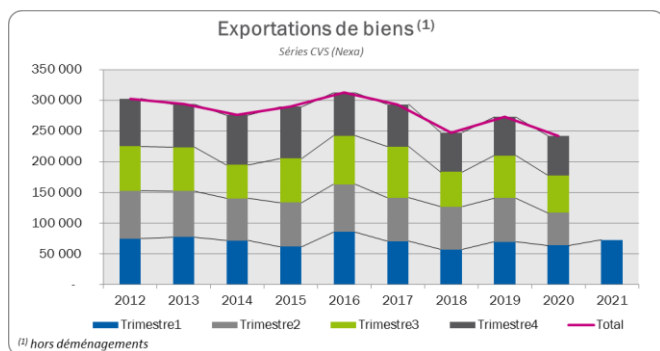


Sources : Douanes*, IEDOM

Par rapport au quatrième trimestre 2020, les importations de marchandises ont augmenté de 0,9% pour atteindre un total de 1 360 M€. En glissement annuel, cela représentait une évolution de +16,4%, sachant que le premier trimestre 2021 a été affecté par un confinement strict.

Dans le détail, ce sont 428 M€ d'importations de biens d'équipement professionnel (hors avions) qui ont été réalisés ces trois premiers mois, soit 3% de plus que le trimestre précédent.

En revanche, à 148 M€, les biens intermédiaires ont diminué de -7% tandis que les biens courants destinés aux ménages représentaient 305,1 M€, soit un fléchissement de -4%, toujours en rythme trimestriel.

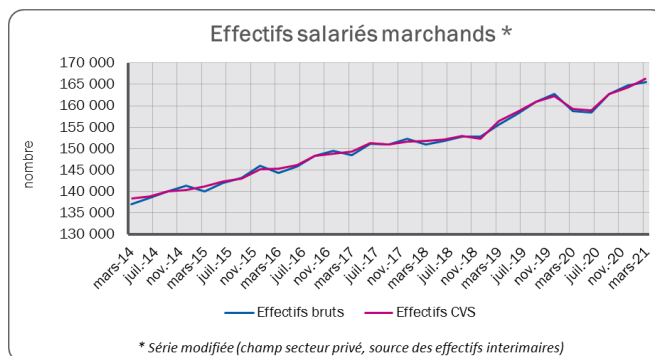


Sources : Douanes*, IEDOM

Les exportations se sont révélées en hausse en ce début d'année. Elles représentaient 72,3 M€ au premier trimestre 2021, soit 11,6% de plus que trois mois auparavant et 13,8% de plus qu'à la même période en 2020.

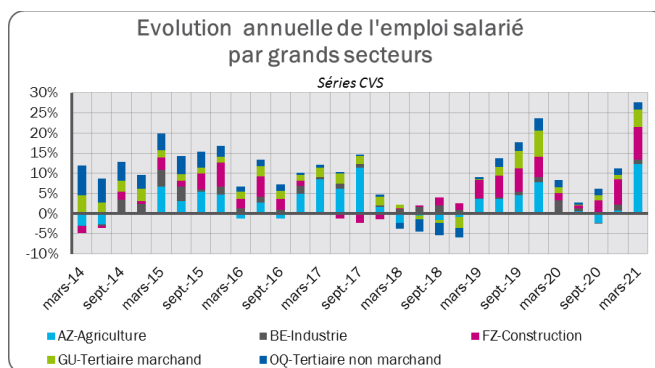
L'emploi salarié poursuit sa dynamique

Les effectifs salariés du secteur marchand se sont encore accrus. En augmentation de 1,3% par rapport au trimestre précédent, ils confirment ainsi la tendance haussière entamée depuis 6 mois en dépit de la crise sanitaire. Au premier trimestre 2021, le secteur marchand comptait plus de 165 600 salariés, à savoir 4,4% de plus qu'à la même période de l'année précédente.



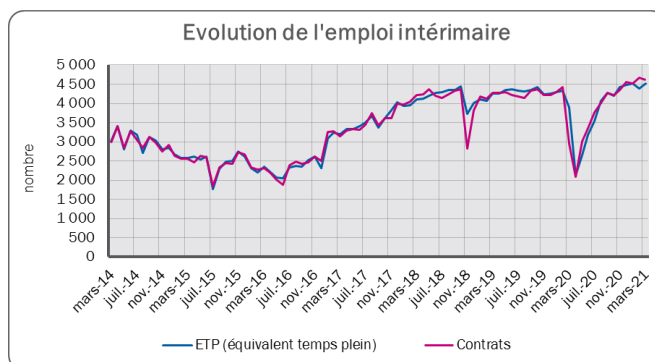
Source : ACOSS

Le recrutement s'amplifie particulièrement dans les secteurs de l'agriculture et de la construction, avec une évolution annuelle respective de +12,3% et +8,2%. C'est une bonne nouvelle pour le secteur agricole, qui stagnait encore au trimestre précédent. Le secteur tertiaire marchand a quant à lui recruté 4,3% d'employés de plus qu'à la même période de l'année précédente. Enfin, les salariés du secteur tertiaire non marchand et de l'industrie sont respectivement en hausse de 1,8% et 1,2%.



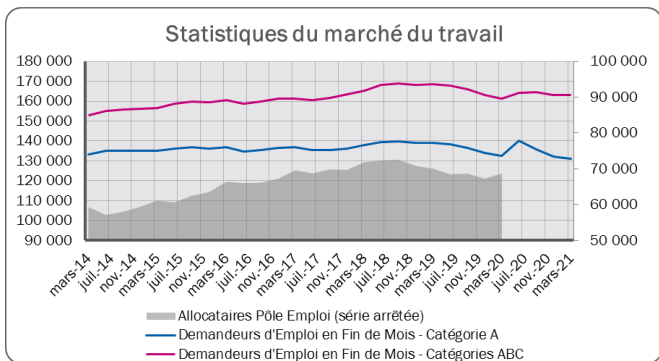
Source : INSEE

Indicateur de l'intensité de l'activité économique, l'emploi intérimaire gagne du terrain en ce début d'année. 4 605 contrats intérimaires ont été signés au premier trimestre 2021, soit 5,4% de plus qu'au trimestre précédent. Leur nombre s'est ainsi positionné au-dessus des plafonds atteints en 2018 et 2019.



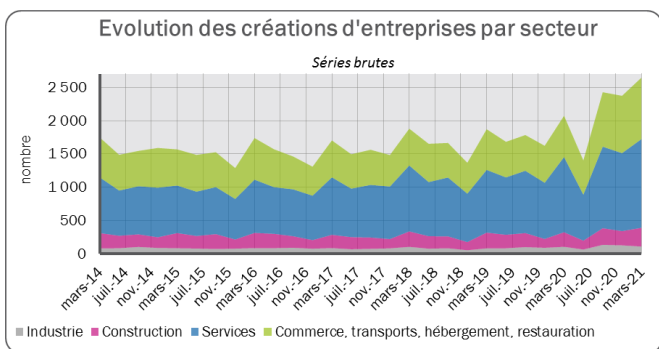
Source : Dares

Après deux trimestres baissiers, les chiffres semblent se stabiliser sur le marché du travail. Par rapport au précédent trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois ne diminue que de -0,8% dans la catégorie A, ce qui ne suffit pas à faire varier négativement l'ensemble ABC. Ce dernier s'immobilise avec une variation trimestrielle de +0,1%.



Les créations d'entreprises à leur apogée

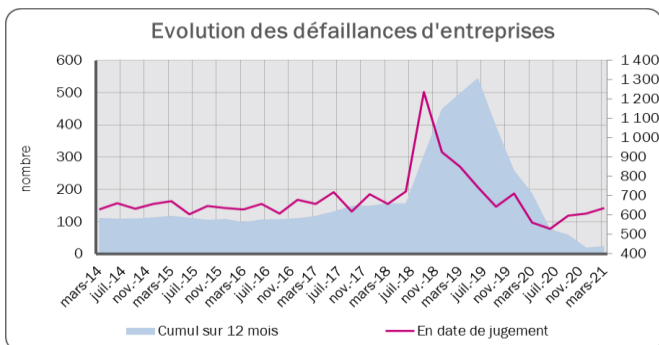
Maintenues depuis six mois à un niveau élevé, les créations d'entreprises s'amplifient. Au premier trimestre 2021, 2 645 entreprises ont été créées, ce qui représente une recrudescence de 11,5% sur le plan trimestriel et une hausse de 27,5% sur le plan annuel.



Dépassant les 1 300, le nombre de nouvelles entreprises continue à augmenter dans le secteur des services, avec une croissance trimestrielle de 13,7%. On note en outre la création de 281 entreprises dans la construction, ce qui constitue une progression trimestrielle de 31,9%.

Dans le groupe sectoriel «commerce, transports, hébergement et restauration», on relève une poussée de 922 entreprises sur la période, soit 7,2% de plus qu'au trimestre passé. Côté industrie en revanche, on observe un recul de -13,8% de nouveaux projets, passant de 130 à 112 entreprises créées.

En termes de typologie, 57% des entreprises créées ont adopté le statut de micro-entrepreneur. Une part en hausse de 6 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2020. Cette proportion soutient l'hypothèse d'une (re)-conversion professionnelle vers l'entrepreneuriat afin de créer son propre emploi.



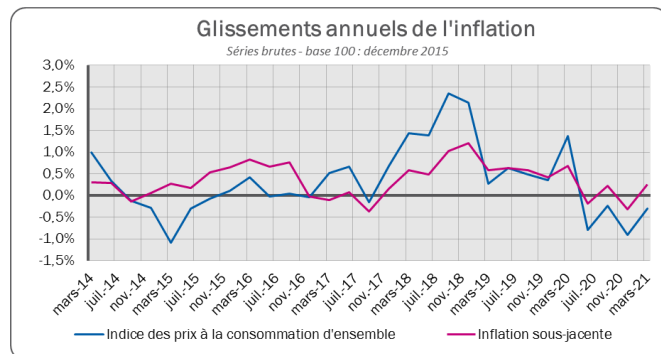
Source : INSEE

Si les porteurs de projets se multiplient, beaucoup d'entreprises ont également fermé leurs portes. En hausse de 46,4% par rapport à la même période de l'année précédente, 142 défaillances d'entreprises ont été observées ce trimestre. Avec 440 entreprises en faillite, le cumul sur 12 mois est néanmoins largement inférieur à celui du premier trimestre 2020 (-38,4%).

Le pouvoir d'achat stimulé par la baisse des prix et la hausse des salaires

Avec un glissement annuel à -0,3% au premier trimestre 2021, l'indice général des prix à la consommation peine toujours à revenir en territoire positif. Après 4 trimestres négatifs, une tendance déflationniste semble donc s'installer depuis le début de la crise sanitaire.

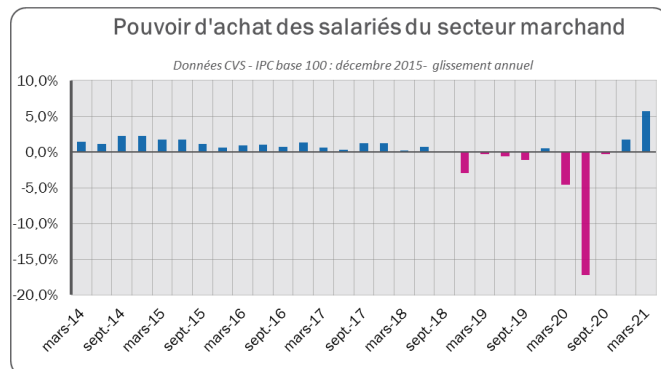
Toutefois, l'inflation sous-jacente se positionnant à +0,3%, cette situation ne pourrait être que transitoire. Au niveau international, l'évolution des tarifs de l'énergie et des transports de marchandises notamment maritimes indiquent plutôt un regain de tension à venir au niveau des prix.



Source : INSEE – calculs Nexa

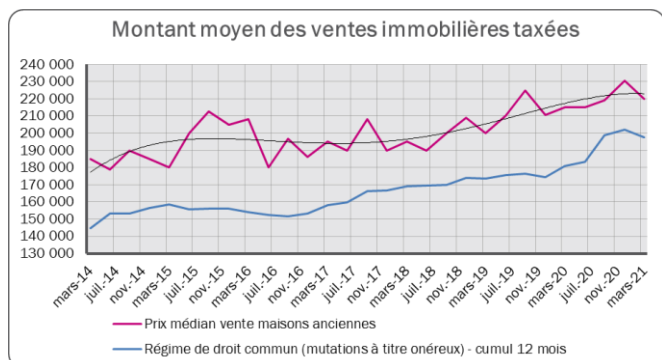
En développant les composantes de l'indice, du côté de l'alimentaire, les prix des produits frais attestent d'un accroissement trimestriel de +8,1% tandis que ceux de l'énergie (produits pétroliers inclus) s'accroissent de +7,1%. Cependant, ces postes demeurent respectivement à -10% et -10,3% en dessous de leur niveau de la même période de l'année précédente.

Le seul secteur véritablement affecté par une baisse des prix par rapport à la fin de l'année dernière est celui des transports (-6%) dont l'indice se dégrade abruptement sur le plan annuel (-20,4%), en lien direct avec les restrictions sanitaires affectant les déplacements aériens.



Sources : ACOSS, INSEE – calculs Nexa

Résultant de la baisse des prix couplée à une augmentation annuelle constatée sur le montant du salaire moyen par tête (+5,25%), le pouvoir d'achat calculé pour le secteur marchand fait un bond ce trimestre, avec une hausse de 4 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente.



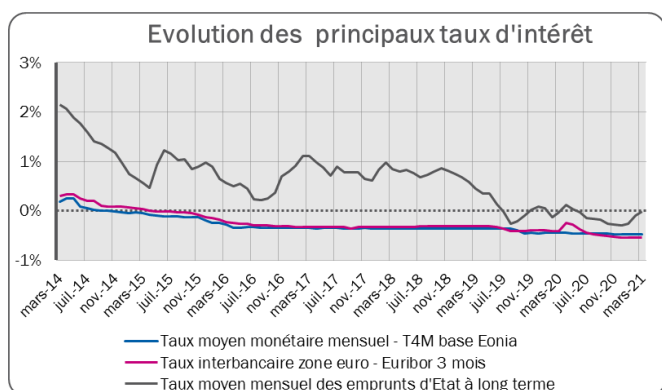
Sources : CGEDD-MEDOC, Notaires

Du côté des ventes immobilières, le prix moyen des logements anciens est apparu en augmentation de 9,2% par rapport à son niveau du premier trimestre 2020. Le secteur reste donc dynamique, alimenté par l'épargne des ménages et le recours à la pierre comme valeur refuge en situation de crise.

La progression pourrait toutefois s'apaiser : elle s'exprime en baisse en glissement trimestriel, pour la première fois depuis plus d'un an, en concomitance avec l'allègement des restrictions sanitaires.

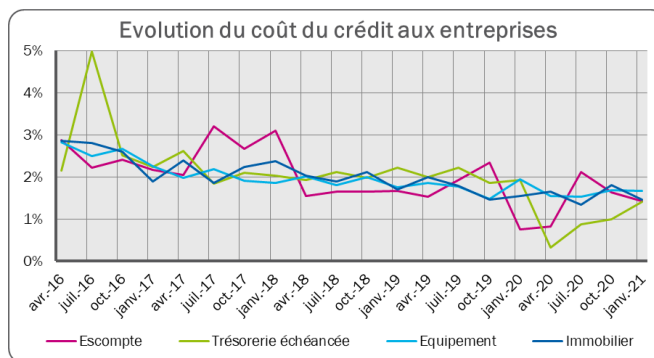
● Une attractivité financière insuffisante pour les investissements

Au niveau européen, en terrain invariablement négatif depuis 2015, les taux directeurs ont de nouveau été diminués ce premier trimestre par la Banque Centrale Européenne pour tenter d'encourager les investisseurs. L'EONIA et l'EURIBOR à 3 mois ont ainsi respectivement décliné de -0,008 et -0,019 point de pourcentage. Le taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme a quant à lui repris 0,154 point.



Source : IEDOM

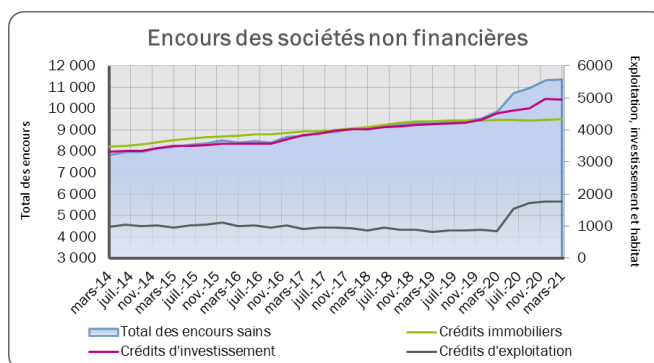
Plus particulièrement à La Réunion, les coûts du crédit aux entreprises sont restés en deçà de leur niveau par rapport à celui atteint en début d'année 2020. En variations trimestrielles, les taux ont tendance à se relever graduellement pour la trésorerie échéancée (+0,4 point), et à diminuer en ce qui concerne les crédits d'équipement ou immobilier (-0,02 et -0,35).



Source : IEDOM

Ces conditions favorables ont peu affecté les encours sains des sociétés non financières réunionnaises. Celles-ci se sont stabilisées au premier trimestre, passant de 11 330 M€ en fin d'année 2020, à 11 365 M€ fin mars 2021, soit une légère évolution de 0,3%.

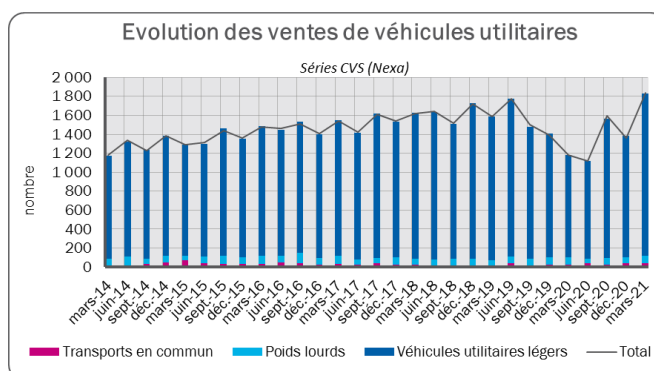
En rythme trimestriel toujours, contrastant avec les évolutions nulles des encours de crédits d'exploitation et d'investissement, seuls les encours immobiliers assurent une variation trimestrielle positive, atteignant 4 340,3 M€ (+0,8%).



Source : IEDOM

Les ventes de véhicules utilitaires ont redémarré au premier trimestre, avec une hausse de 35,4%. Cette recrudescence peut trouver son explication dans une reconstitution des parcs de véhicules de location d'une part et/ou dans une corrélation avec les créations d'entreprises d'autre part.

En considérant les corrections des variations saisonnières, les ventes de véhicules utilitaires légers sont 34,1% plus nombreuses qu'au trimestre précédent alors que les ventes de poids lourds se sont également accentuées de 18,5%.



Sources : FCA - Soes RSVERO depuis 2012

Des tendances sectorielles divergentes

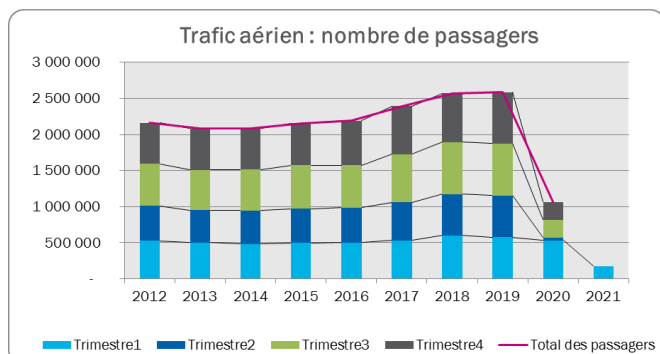
Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

Le secteur aérien s'accroche aux liaisons nationales tandis que le maritime se maintient

La septaine à l'arrivée, le dépistage de la COVID-19 avant et après le déplacement, mais surtout la réinstauration des motifs impérieux ont dissuadé les voyageurs de prendre l'avion. Au premier trimestre, le nombre de passagers aériens (série CVS) accuse un retrait de -20,8% par rapport au quatrième trimestre 2020. Il s'affaisse de -66,9% en rythme annuel pour un total de 176 629 PAX (série brute).

Par ailleurs, les liaisons internationales fermées, comme au précédent trimestre, 99% du trafic aérien est d'origine française au premier trimestre 2021 ; réparti sur 87% de vols reliant La Réunion à l'Hexagone et 12% d'échanges avec Mayotte. A titre de comparaison, le trafic de passagers avec la France métropolitaine concernaient 56% des vols au premier trimestre 2020, et 62% en incluant l'île aux parfums.

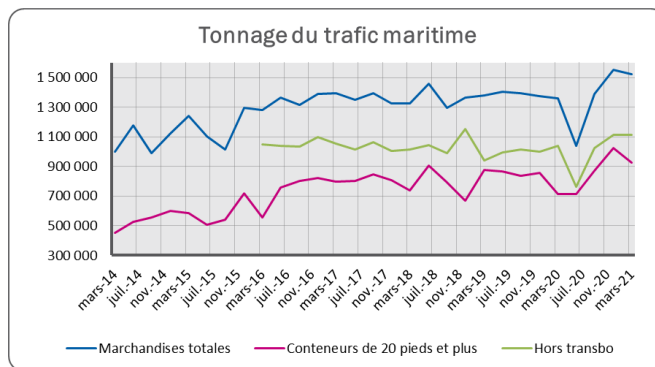
Ces restrictions ne sont pas sans conséquence pour les compagnies aériennes, qui voient disparaître leurs clientèles. En termes de passagers, Air France, Air Austral, Corsair, et French Bee, perdent respectivement -21,9%, -27,2%, -32,8% et -35,1%. Signal plus inquiétant pour la compagnie régionale, pour la première fois depuis 2002, Air France repasse devant Air Austral en parts de marché, à 36% contre 31%.



Sources : Aéroports Roland Garros et Pierrefonds

Toujours volumineux, le tonnage total du trafic maritime de marchandises à Port Réunion est ressorti en croissance de 11,7% sur le plan annuel, avec 1 522 MT de marchandises transportées. Il s'amenuise toutefois en début d'année avec un glissement trimestriel négatif de -2,1%, amoindri par la variation des conteneurs de 20 pieds et plus (-9,6%).

Lors de la période précédente, les difficultés d'acheminement internationales ont provoqué une accumulation de conteneurs vides sur l'espace portuaire. Cette situation a entravé momentanément la chaîne logistique des infrastructures portuaire, notamment le transbordement de marchandises.

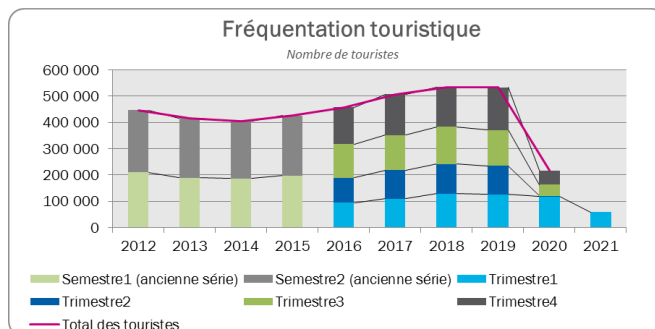


Source : Grand Port Maritime de La Réunion

La clientèle locale au chevet du tourisme

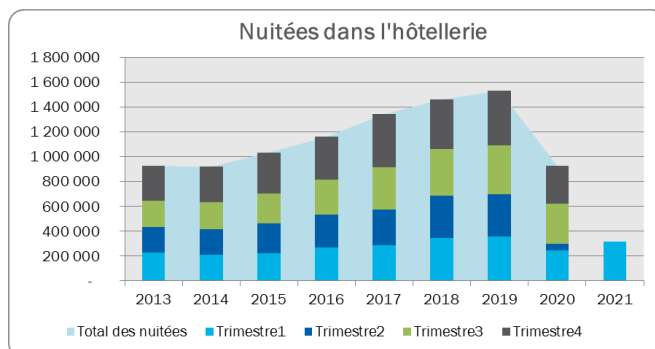
Déjà fortement impacté par la pandémie en 2020, le secteur touristique a peiné pour maintenir son activité. Alors que la fréquentation touristique extérieure reposait déjà quasi uniquement sur les passagers français, leurs possibilités de déplacement ont été une nouvelle fois entravées début mars par l'obligation de présenter un motif impérieux.

Résultat, des annulations des réservations en cascade et le nombre de touristes qui augmente de 9% par rapport au dernier trimestre mais qui reste amputé de 50% par rapport au premier trimestre 2020.



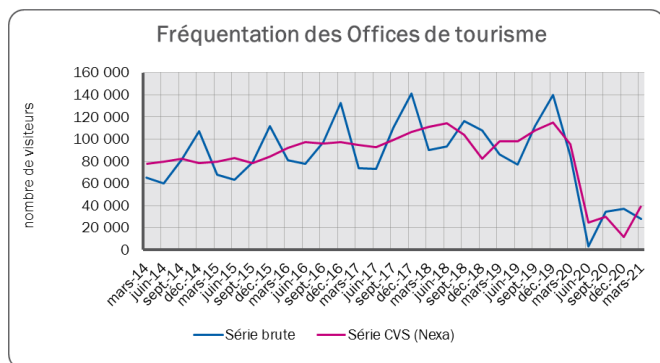
Sources : INSEE, IRT/MTA

Côté hôtellerie, la situation a été relativement moins dramatique grâce à la présence de la clientèle locale, elle-même restreinte dans ses déplacements à l'extérieur. S'élevant à 317 890, le nombre de nuitées s'affiche en hausse de 4% par rapport au trimestre précédent. Ce bilan, bien qu'honorable au regard de la conjoncture, reste bien en deçà d'un début de saison « normal » : -11% comparé au premier trimestre 2019.



Source : INSEE

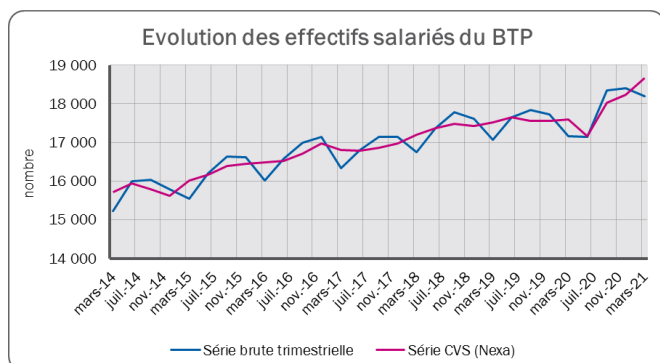
Confirmant l'effondrement du secteur, le nombre de visiteurs des offices de tourisme est resté sur un faible niveau en ce début d'année. A 28 129 visites au premier trimestre, la fréquentation des accueils touristiques est en chute de -67% par rapport à la même période de l'année précédente.



Source : Fédération réunionnaise du tourisme

● Une main d'œuvre toujours sollicitée dans la construction

Comptabilisant 18 203 salariés à fin mars, les effectifs du BTP n'ont que très peu diminué sur un premier trimestre, habituellement « au repos ». En tenant compte des variations saisonnières, ils affichent même une augmentation de +2,3% par rapport au trimestre précédent. La progression est encore plus remarquable en glissement annuel, puisque le secteur enregistre une hausse de +6,1% de ses salariés.

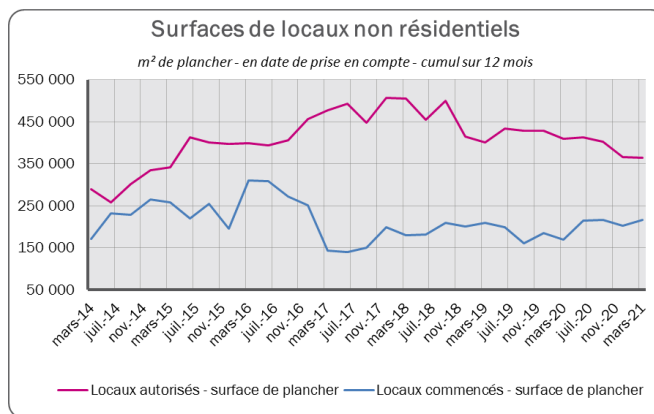


Source : CCP BTP

En termes de segments de marché, la construction de bâtiments, communément plus intensive en main d'œuvre, a donc davantage alimenté la croissance du secteur.

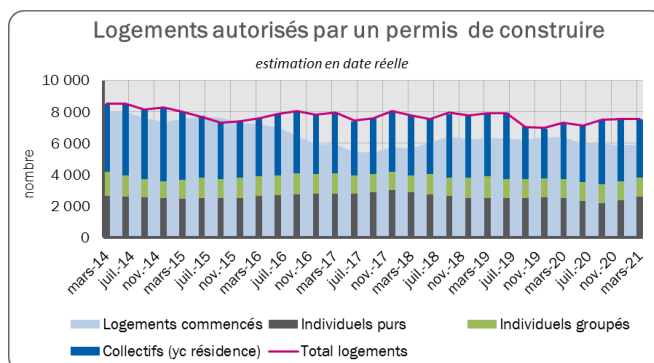
En ce qui concerne les locaux non résidentiels mis en chantier, les surfaces cumulées sur 12 mois progressent de 27% en rythme annuel, avec un gain de près de 13 400 m² sur le trimestre passé. *In fine*, le cumul annuel des locaux non résidentiels commencés jusqu'au premier trimestre 2021 atteint une surface totale de 215 813 m².

Offrant un aperçu assez fiable de l'activité future, le cumul annuel des surfaces autorisées pour les locaux non résidentiels est en déclin de -11,1% par rapport au premier trimestre de l'année précédente. Néanmoins, en s'affaiblissant de seulement 1 000 m², le cumul se maintient à un niveau relativement stable par rapport au trimestre précédent.



Source : CGEDD - SoeS-Sit@del2

Côté résidentiel, les tendances évoluent sensiblement. 7 567 logements ont été autorisés par un permis de construire ce trimestre, s'élevant de 3,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Parmi eux, 3 700 logements collectifs ont été autorisés, 2 600 logements individuels purs et 1 233 logements individuels groupés. On dénombre un total de 5 933 logements commencés sur les 12 derniers mois, à savoir 7,3% de moins qu'au premier trimestre 2020.

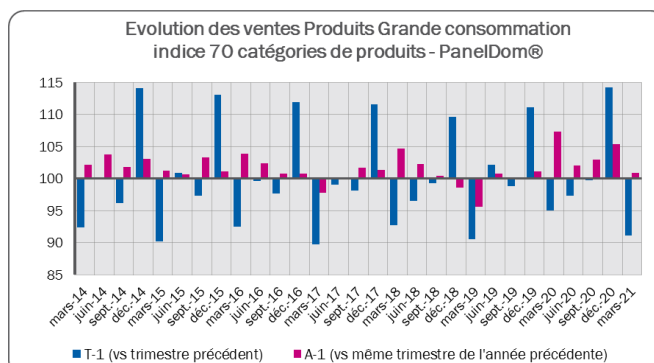


Source : CGEDD - SoeS-Sit@del2

Face à la pandémie de Covid-19, l'Etat français a proposé un plan de relance, à décliner au niveau régional sur la période 2021-2027. A La Réunion, le programme France Relance a déjà mobilisé 52 M€ directement pour le BTP en 2020.

Pour les années 2021 et 2022, 250 M€ ont été annoncés. Ces mesures doivent permettre de financer la construction et la rénovation des bâtiments publics, principalement sous maîtrise d'ouvrage communal, départemental ou régional, dans le cadre de la Transition écologique.

● Les commerces attendent le chaland



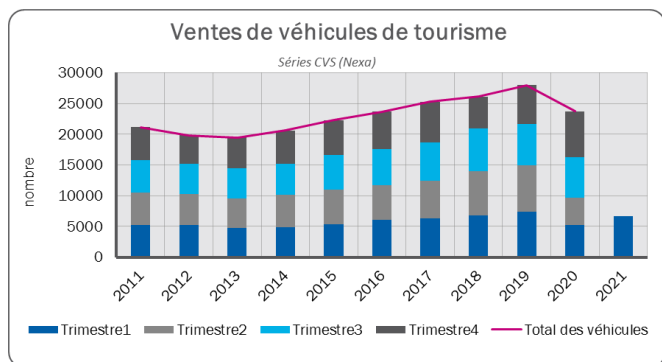
Source : IPSOS

Entravée par les restrictions sanitaires, la période de soldes débutée en février n'a pas boosté les ventes autant qu'à l'accoutumée. Sur le long terme en revanche, les réunionnais orientent de plus en plus leurs dépenses vers les produits de grande consommation. En effet, si le glissement trimestriel est négatif (-8,9 points), les dépenses augmentent de 0,9 points par rapport à la même période de l'année précédente. C'est le huitième trimestre consécutif où le glissement annuel est positif, ce qui représente 2 ans de progression ininterrompue.

Cependant, les ménages réunionnais fréquentent moins les grandes et moyennes surfaces alimentaires, avec un solde d'opinion en baisse de -2,42 points par rapport au trimestre passé, et de -3,42 points par rapport à la même période de l'année précédente.

L'instauration du couvre-feu à 18 heures tout au long du mois de mars a probablement joué un rôle important dans cet affaiblissement de fréquentation.

Après la grande remontée des ventes de véhicules de tourisme au cours des 6 derniers mois, celles-ci ralentissent au premier trimestre 2021 (-9,5%). Le nombre de ventes demeure toutefois bien supérieur à celui du même trimestre de l'année précédente qui avait pâti du confinement, avec un regain de 29%.

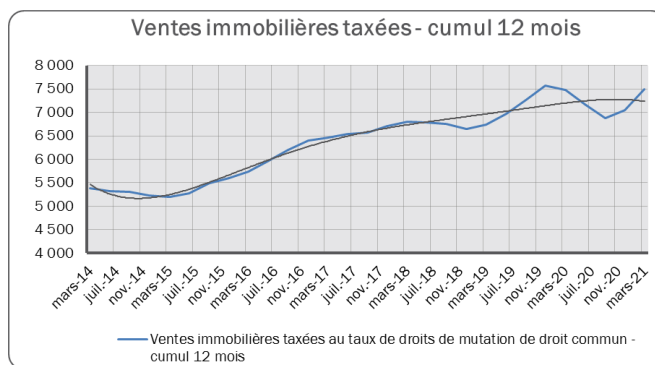


Sources : SICR-FCA, Soes-RSVERO

Un marché immobilier en tension

Les ventes immobilières poursuivent leur remontée du précédent trimestre, grandissant de 6,5% en cumul annuel et approchant les 7 500 opérations. Le nombre de ventes est ainsi presque revenu à son niveau le plus haut, atteint au quatrième trimestre 2019.

Rappelons que les transactions concernent essentiellement les logements anciens, arrivant pour la plupart en fin de défiscalisation.

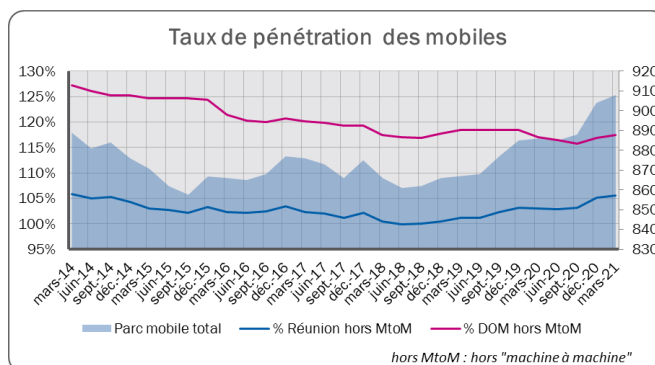


Source : CGEDD-MEDOC

Des réseaux de communication pérennes

La téléphonie mobile est à maturité à La Réunion, le marché ne peut qu'évoluer en termes de qualité. En hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, le taux de pénétration des mobiles à La Réunion consolide ainsi sa position.

Par ailleurs, le parc mobile total réunionnais s'établit à 908 000 cartes SIM au premier trimestre, 0,4% de plus que le trimestre passé.



Source : ARCEP

Du côté des fournisseurs d'accès internet, la couverture du territoire en réseau fibré poursuit son déploiement. A fin mars, 463 000 locaux étaient raccordables, soit 8,4% de plus qu'au premier trimestre 2021. Moins élevé que lors des trimestres précédents, le taux de progression ralentit logiquement au fur et à mesure de l'avancée des travaux de raccordement.

Les évènements marquants récents

Janvier

Santé

Le CHU se munit d'un nouveau système de soin pour les patients atteints du Diabète de type 1 : **le pancréas artificiel**. Ce dispositif octroie à son bénéficiaire une pompe à insuline autogérée par l'intelligence artificielle, permettant de moins surveiller son taux de glucose dans le sang. Notre île est pour le moment le

seul département d'outremer à disposer de cette technologie. A long terme, elle devrait pouvoir prendre en charge également des Diabètes de type 2.

Environnement

Appliquée à compter du 1^{er} janvier 2021, la nouvelle loi anti-gaspillage interdit la fabrication, l'importation et la vente de produits en plastique à usage unique. Le gouvernement vise **la fin des ventes d'emballages en plastique à usage unique pour 2040**. Les commerçants

pourront notamment proposer à leurs clients des emballages réutilisables gratuits ou payants. Enfin, les vendeurs de boissons à emporter doivent d'ores et déjà appliquer des tarifs réduits pour les consommateurs apportant leur propre récipient réutilisable.

◆ Solidarité

L'Etat mobilise 2,9 M€ à La Réunion dans le cadre du plan de **soutien des Quartiers Prioritaires de la Ville face à la crise sanitaire**. Cette aide concerne plus de 163 000 personnes parmi les 49 QPV répartis dans 13 communes de l'île. L'aide prend la forme des « quartiers d'automne », prolongement des « quartiers d'été » visant à faciliter l'accès des jeunes issus de familles défavorisées au divertissement et à la culture. Voient également le jour, les « quartiers solidaires », promouvant l'insertion professionnelle de la femme, la lutte contre la fracture numérique ou encore l'accès au soin et à la santé.

◆ Entreprises

Lancé il y a 9 ans et organisé par La Tribune, le concours annuel « **10 000 startups pour changer le monde** » accueille pour la première fois cette année les nouveaux entrepreneurs de La Réunion et de la Guadeloupe. « ... *l'innovation est partout dans les territoires français, et il était primordial d'ouvrir le concours à ces nouvelles capitales de la Tech* » : Jean-Christophe TORTORA, président du journal. « *Les territoires ultramarins regorgent d'entrepreneurs, qui apportent, à travers leurs entreprises, une vraie utilité sociale* » : Sébastien LECORNU, ministre des Outre-Mer.

Février

◆ Politique

Sophie Elizéon, préfète de l'Aude, a été nommée en conseil des ministres, sur décision du Président de la République, **Déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT**. La réunionnaise était déléguée régionale à la préfecture de l'île entre 2007 et 2012 et travaillait déjà sur la question de l'égalité hommes-femmes à cette époque. Entre 2012 et 2015, elle était déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-Mer.

◆ Entreprises

La startup réunionnaise **My Data Solution** remporte l'appel d'offre de la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière (CAIH), en dépit d'une importante concurrence au niveau national. Cet appel d'offre avait pour but de garantir « une ouverture vers des technologies open source associées à des services et des prestations de maintenance ». Créée en 2017, My Data Solution œuvre sur la protection des données individuelles dans l'Océan Indien et aux Antilles, mais s'étend également de plus en plus sur toute la métropole, l'Europe, les Caraïbes et le Pacifique.

◆ Innovation

La 3^{ème} édition de la Startup Week a accueilli 180 étudiants pendant 5 jours à la Cité du Volcan, elle a mis en compétition 20 équipes qui avaient pour mission de créer un projet innovant. 3 équipes sont lauréates du concours. Le premier prix revient à la startup **Seakèr** et son idée de **déploiement de poubelles flottantes intelligentes** sur les littoraux de l'île.

◆ Géopolitique

Le Secrétariat général de la mer a officiellement annoncé **l'extension du domaine maritime sous-marin de la France**. Cette extension prend sa source dans l'Océan Indien. Elle concerne des aires de 58 121 km² au sud de La Réunion et de 93 202 km² au nord-est des îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam.

Mars

◆ Communication

Raccordé physiquement à La Réunion depuis le mois de juin 2020, **le câble internet sous-marin très haut débit METISS** est en service depuis le 5 mars 2021. Long de 3 200 kilomètres, il relie Madagascar, La Réunion et Maurice à l'Afrique du Sud. Doté d'une capacité en débit 24 fois supérieur aux câbles actuels, le câble METISS sert notamment à préparer l'arrivée de la 5G dans les îles de l'Océan Indien.

◆ Economie

Dans le cadre de l'accord France Relance, **1,5 milliard d'euros vont être attribués à La Réunion**. Cette somme permettra de faire avancer les projets sur des thématiques essentielles au développement du territoire telles que l'écologie, la compétitivité des entreprises et l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Par ailleurs, les impôts de production vont être allégés de 59 M€ pour l'industrie réunionnaise.

◆ Economie

La Poste de La Réunion et KissKissBankBank, filiale de La Banque Postale, ont organisé le 11 février le premier « **KissKiss Dating** » destiné aux porteurs de projet réunionnais. Il s'agit d'une formation gratuite en ligne sur le fonctionnement du financement participatif (crowdfunding) et les clés d'une collecte de fonds réussie. Ce sont 24 invités qui ont pu échanger avec des experts de KissKissBankBank, mais aussi avec des créateurs ayant bénéficié du crowdfunding, qui ont pu leur donner des conseils et un retour d'expérience.

◆ Economie

La préfecture et plusieurs représentants de la grande distribution ont présenté le nouveau Bouclier Qualité Prix de l'année 2021. Il comptabilise 153 produits, contre 109 les années précédentes. Parallèlement, a été inauguré le **Panier péi**, assortiment d'au moins 5 fruits et légumes de saison et dont 60% sont produits localement.

Bilan des mesures Covid 19 à La Réunion

◆ Bilan des mesures d'aides aux entreprises réunionnaises (valeurs à fin mars 2021)

Face à la crise sanitaire du COVID-19 intervenue depuis mars, Nexa a publié une synthèse de toutes les mesures exceptionnelles destinées à accompagner les entreprises dans cette période.

Au 31 décembre 2018, La Réunion comptait plus de 67 446 établissements, représentant 1,2% des établissements français. Sur la base de ce constat et au regard des chiffres des différentes régions de France, le territoire a sollicité relativement moins de soutien, à l'exception du Fonds de solidarité national, reflétant un impact moindre de la pandémie au niveau local.

Pour rappel, les mesures mises en place en mars par l'Etat et la Région sont destinées essentiellement à :

- Faire face à des difficultés de paiements des impôts et/ou des cotisations ;
- Faire face à un besoin de trésorerie ;
- Solliciter une aide ou un prêt pour faire face à la crise sanitaire ;
- Faire face à un conflit client, fournisseur ou bancaire.

Au total, à la date du 1^e avril 2021, les entreprises réunionnaises comptait encore sur un volume cumulé d'au moins 1 380 M€ d'aides exceptionnelles.

	Demandes	Volume
Fonds de solidarité national v1	87 620	143 220 549 €
Fonds de solidarité national v2	420	1 703 038 €
Aide CPSTI RCI	10 017	7 741 117 €
Prêt garanti par l'Etat	7 187	1 101 496 980 €
Report d'échéances fiscales	898	23 951 748 €
Report d'échéances sociales	39 989	101 774 584 €
		1 379 888 016 €
Salariés en activité partielle	50 955	274 080

Sources : MEFR, URSSAF, Dares

◆ Les fonds de solidarité national, volets 1 et 2

Première mesure mise en place pour accompagner les entreprises lors du confinement, le volet 1 du FSN consiste en une aide nationale défiscalisée de 1 500 € par entreprise. Dans l'île, plus de 87 600 demandes ont été enregistrées pour **143,2 M€**, soit 0,7% du montant national.

Les principaux secteurs représentés sont le commerce, l'hébergement-restauration, la construction, la santé et l'action sociale. Les entrepreneurs individuels et les structures de moins de 5 salariés sont les plus représentés dans la typologie des bénéficiaires.

Cette mesure a été complétée par le Fonds de solidarité national volet 2, décliné au niveau régional. A La Réunion, ce dernier a permis d'attribuer une enveloppe totale de **1,70 M€** à 420 entreprises.

◆ L'aide CPSTI RCI COVID-19

Le dispositif émanant du Conseil pour la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants (CPSTI) attribue une aide défiscalisée plafonnée à 1 250 €. Il a été versé aux artisans/commerçants et leurs conjoints collaborateurs relevant du régime complémentaire des indépendants (RCI), à hauteur de **7,74 M€**.

Ont principalement été concernés le commerce, la construction, l'industrie manufacturière et l'hébergement/restauration.

◆ Les reports d'échéances sociales et fiscales

Face aux difficultés de trésorerie, l'URSSAF a accordé localement **101,77 M€** de reports d'échéances sociales dues à fin décembre 2020 par encore près de 40 000 établissements. Sont notamment bénéficiaires les services marchands, le commerce non alimentaire et la construction.

Du côté des échéances fiscales, les demandes de report ont été validées par la DRFiP à fin mars 2021 à hauteur de **23,95 M€** pour 898 entreprises, avec un montant moyen de 26 672 €.

◆ Les prêts garantis par l'Etat (PGE)

Depuis avril 2020, les banques réunionnaises ont octroyé un montant total de **1 101 M€** sous la forme d'un PGE à 7 187 entreprises locales, pour un prêt moyen de 153 262 €.

Sollicitée en grande partie par le commerce (35% du montant), la mesure a été également demandée par les activités spécialisées et techniques, le transport, la construction, l'industrie et l'hébergement restauration.

◆ L'activité partielle

Afin de prendre en charge les placements en chômage partiel des salariés, l'Etat indemnise l'employeur à hauteur de 75% (et jusqu'à 100% sous conditions) de la rémunération brute des salariés.

Dans l'île, la DARES a recensé 50 955 demandes depuis mars 2020, relatif à plus de **274 080** salariés, pour un volume horaire total de 18,8 millions d'heures.

Les services (activités scientifiques et techniques, administrations...), le commerce et la réparation, l'hébergement et la restauration sont les secteurs qui ont le plus sollicité cette mesure.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

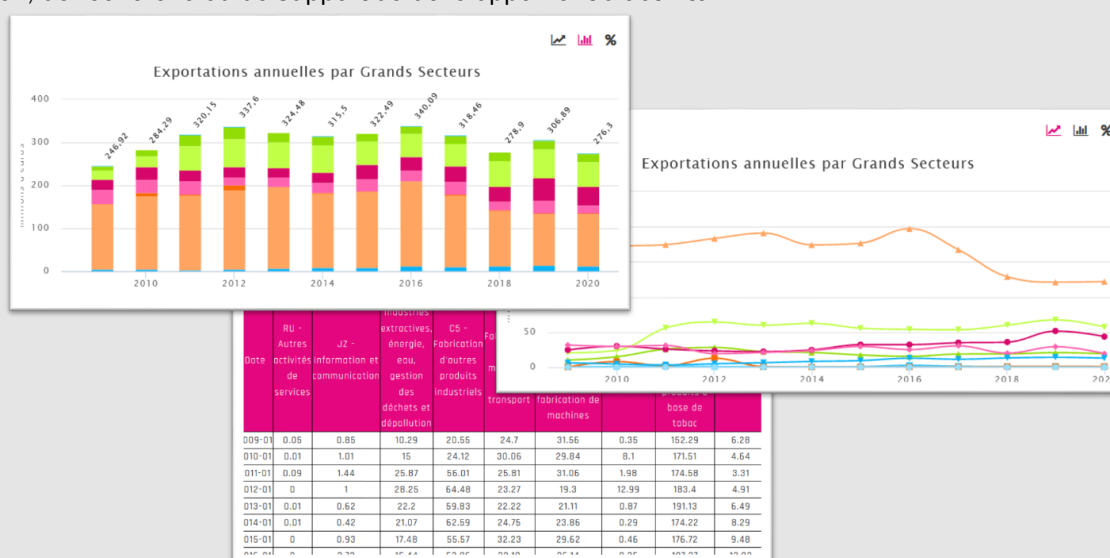
Pour en savoir plus : <http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer>

Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régionale, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>

Observatoire Régional de l'Economie

Directeur de la publication : Gaston BIGEY
Rédaction : Frédéric LORION, Vincent LEBEAU
Contribution : Rekha GRIMOIRE

Conception et édition : Nexa - Contact : observatoire@nexa.re



Financé par
l'Union européenne



Le programme d'actions 2021 est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.